

# PROJET DE PROLONGATION DE LA CONCESSION DU RHÔNE

---

QUESTIONNAIRE  
POST-CONCERTATION JUILLET 2020



Vous venez de lire la plaquette «**COMPRENDRE LA GESTION DU FLEUVE**», qui vous présente les grands enjeux liés au projet de prolongation de la concession du Rhône ainsi que les actions associées.

L'État souhaite prolonger la concession confiée à la Compagnie Nationale du Rhône pour 18 années supplémentaires par la signature d'un avenant au contrat de concession à l'horizon 2021.

Dans le cadre de ce projet de prolongation, une concertation publique a eu lieu pendant un peu plus de 2 mois en 2019. De nombreuses personnes (élus, associations, usagers, entreprises, citoyens...) ont participé à cette concertation afin de partager leur point de vue sur le projet.

Les conclusions de la concertation de 2019 sont disponibles sur le site [www.prolongation-rhone.fr](http://www.prolongation-rhone.fr)

Cette année, l'État organise la suite de la concertation afin de recueillir l'opinion du public sur les enjeux liés à la gestion du fleuve, ainsi que les missions d'intérêt général qu'il fixera à CNR simultanément à la signature de l'avenant qui actera la prolongation de la concession.

Ces missions feront l'objet de plans d'investissements renouvelés tous les 5 ans, nommés «**PLANS 5R RHÔNE**», dont le premier sera déployé dès la signature de l'avenant.

Dans le cadre de cette concertation, le Ministère de la Transition écologique sollicite l'avis du public par le questionnaire joint.

Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre anonymement à ce questionnaire.

Le dépouillement et l'interprétation des réponses à ce questionnaire seront faits sous le contrôle d'un garant neutre et indépendant de la Commission Nationale du Débat public, Monsieur Jacques Archimbaud.



**RÉPONDEZ TOUT D'ABORD AUX TROIS QUESTIONS SUIVANTES**  
(un choix possible par question)

**1. CONNAISSEZ-VOUS CNR ET SES ACTIONS ?**

- > Je les connais bien
- > Je les connais assez bien
- > Je les connais mal
- > Je ne les connais pas du tout
- > Commentaire éventuel sur votre connaissance de CNR :

.....  
.....  
.....

**2. IL EXISTE AUJOURD'HUI UNE VINGTAIN D'ÉQUIPEMENTS  
HYDROÉLECTRIQUES SUR LE RHÔNE. COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR  
DE L'HYDROÉLECTRICITÉ SUR LE RHÔNE ?**

- > En construisant si nécessaire de nouveaux ouvrages dans le respect  
de l'environnement
- > En modernisant des équipements existants
- > Aucun nouvel ouvrage ne devrait être développé
- > Sans opinion

**3. COMMENT DOIT S'EFFECTUER LE SUIVI DE LA CONCESSION DU RHÔNE ?**

- > Par les réunions du comité de suivi de la concession (parties prenantes : élus, syndicats,  
associations, usagers, ...)
- > Par l'exercice de l'État et de ses prérogatives de contrôle
- > Par la participation de l'État à la gouvernance du concessionnaire

## RÉPONDEZ ENSUITE AUX QUESTIONS SUIVANTES EN EXPRIMANT UN ORDRE DE PRIORITÉ

**4. D'ICI 2041 ET À TRAVERS LES PLANS SRHÔNE, LA CNR VA CONTRIBUER À RÉPONDRE À 5 GRANDES AMBITIONS. VEUILLEZ CLASSER PAR ORDRE DE PRIORITÉ CES 5 AMBITIONS** (de 1 à 5, 1 étant jugé très prioritaire et 5 peu prioritaire)

Ambitions	Ordre de priorité (de 1 à 5)
Accompagner les projets des territoires en lien avec le Rhône	
Contribuer à une agriculture en vallée du Rhône plus responsable	
Renforcer le transport fluvial en vallée du Rhône	
Faire de la Vallée du Rhône un corridor de biodiversité vivant et dynamique	
Développer les énergies vertes sur la Vallée du Rhône	

**5. POUR CHACUNE DE CES AMBITIONS, PLUSIEURS ORIENTATIONS POURRAIENT ÊTRE DÉFINIES, POUR LESQUELLES NOUS VOUS INVITONS À DONNER UN ORDRE DE PRIORITÉ** (de 1 à 6, 1 étant jugé très prioritaire et 6 peu prioritaire) :

### ACCOMPAGNER LES PROJETS DES TERRITOIRES EN LIEN AVEC LE RHÔNE

Orientations	Ordre de priorité (de 1 à 6)
Finaliser la piste cyclable Via Rhôna le long du Rhône et ses connexions à des circuits cyclables secondaires	
Contribuer au développement d'un tourisme fluvial et de la découverte des territoires rhodaniens	
Soutenir des projets d'aménagement des berges pour favoriser l'accès au fleuve	
Valoriser la culture et le patrimoine du Rhône, de ses territoires et de ses habitants	
Soutenir les activités et pratiques sportives en lien avec le fleuve (pêche, joute, nautisme...)	
Poursuivre la remise en navigabilité du Haut-Rhône à des fins de plaisance	

Autre orientation proposée (champ libre à compléter) : .....

.....  
 .....  
 .....

## CONTRIBUER À UNE AGRICULTURE PLUS RESPONSABLE EN VALLÉE DU RHÔNE

Orientations	Ordre de priorité (de 1 à 4)
<b>Soutenir prioritairement les projets d'irrigation agricole qui préservent les ressources en eau les plus fragiles</b>	
<b>Aider les agriculteurs à limiter les apports de produits fertilisants et phytosanitaires</b>	
<b>Réduire et améliorer la consommation énergétique des réseaux d'irrigation</b>	
<b>Soutenir les autres démarches d'agroécologie : diversification des cultures, développement de couverts végétaux, développement de circuits courts, gestion des sols, soutien à la filière apicole</b>	

Autre orientation proposée (champ libre à compléter) : .....

.....

.....

.....

## RENFORCER LE TRANSPORT FLUVIAL EN VALLÉE DU RHÔNE

Orientations	Ordre de priorité (de 1 à 5)
<b>Favoriser le développement du transport de marchandises par le fleuve entre Lyon et Marseille (conteneurs, matériaux de construction, produits céréaliers, chimie ...)</b>	
<b>Améliorer la connexion du port de Lyon à tous les autres modes de transport (fer, route et pipeline) et développer son activité</b>	
<b>Poursuivre le développement des autres principaux ports fluviaux du Rhône : Loire sur Rhône, Vienne Salaise, Valence, Avignon Le Pontet et Arles</b>	
<b>Acheminer les marchandises au plus près des lieux de consommation par des moyens de transport bas carbone (véhicule électrique, navette fluviale ...)</b>	
<b>Accompagner le développement de bateaux plus écologiques (bateaux hydrogènes, électriques, à biocarburants...) et déployer des infrastructures de recharges associées</b>	

Autre orientation proposée (champ libre à compléter) : .....

.....

.....

.....

## FAIRE DE LA VALLÉE DU RHÔNE UN CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ VIVANT ET DYNAMIQUE

Orientations	Ordre de priorité (de 1 à 5)
<b>Participer à la préservation de la faune et de la flore terrestre et aquatique au travers d'actions concrètes en faveur des espèces de la vallée (loutre, castor, apron, anguille, cistude, orchidées...)</b>	
<b>Améliorer la qualité de l'eau du Rhône grâce à des projets de gestion durable de cette ressource (poursuite des opérations de restauration des tronçons du Rhône historique et naturel et des lônes)</b>	
<b>Mener des projets en faveur de la continuité piscicole pour favoriser la libre circulation des espèces, le bon accès aux zones indispensables à leur reproduction, à leur croissance et à leur alimentation</b>	
<b>Mener des actions contre la pollution du fleuve par les plastiques</b>	
<b>Mener des actions contre la pollution du fleuve par les espèces exotiques envahissantes</b>	

Autre orientation proposée (champ libre à compléter) : .....

.....

.....

## DÉVELOPPER LES ÉNERGIES VERTES SUR LA VALLÉE DU RHÔNE

Orientations	Ordre de priorité (de 1 à 4)
<b>Participer au développement de la filière hydrogène</b>	
<b>Favoriser la mobilité verte en développant un réseau de bornes de recharge électrique et de stations hydrogène</b>	
<b>Réaliser des démonstrateurs pour exploiter les énergies « eau-vent-soleil » et faire émerger de nouvelles technologies de production</b>	
<b>Accompagner les territoires dans leurs démarches locales de développement des énergies renouvelables ou leurs actions en faveur de l'efficacité énergétique</b>	

Autre orientation proposée (champ libre à compléter) : .....

.....

.....

Sexe : ..... Age : .....

Département d'origine : .....

Profession : .....

Facultatif : je désire recevoir les informations sur la suite de la concertation et je laisse une adresse mail : .....